

Blois, le 9 mai 2022

COMMISSION PERMANENTE DU 9 MAI 2022

Réunis ce lundi 9 mai en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et attribué des subventions sur des sujets relatifs aux solidarités, à l'environnement et l'aménagement du territoire, à la politique culturelle et aux sports.

SOLIDARITÉS :

- **Aide financière pour les personnes en emploi saisonnier des secteurs agricole et viticole**

Afin de lever le frein financier lié aux frais engendrés par une reprise d'activité dans les secteurs agricole et viticole, le conseil départemental a décidé **la mise en œuvre, à titre expérimental, d'un dispositif d'aide financière aux personnes reprenant une activité saisonnière dans les secteurs agricole et viticole qui sera être versée en « amont » aux demandeurs désirant reprendre une activité au sein de la filière agricole et viticole et ayant obtenu un contrat de travail.**

Cette aide ponctuelle et réactive, d'un **montant forfaitaire de 150 €**, ouverte au public du service public de l'insertion et de l'emploi (SPIE), viendra en complément du dispositif cumul RSA + revenus activité.

Ce dispositif prend effet à compter **du 10 mai 2022 et jusqu'au 31 décembre 2022.**

- **Attribution d'une subvention exceptionnelle de 27 000 €** est à la résidence autonomie *Pierre Fouquet-Hatevilain* à Monteaux pour accompagner la structure dans son plan de retour à l'équilibre financier.
- **Aide au déploiement de bornes Wifi dans les EHPAD**

Le département apporte son soutien au déploiement de bornes Wifi dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (EHPAD) :

- *Les Cèdres* à La Ville-aux-Clercs pour **12 500 €**,
- *Leguère-Viau* à Savigny-sur-Braye pour **9 142,50 €**.

- **Aide à l'adaptation de logements pour personnes âgées ou en situation de handicap**

Une aide de **14 200 €** est attribuée à des personnes âgées ou en situation de handicap au titre de l'adaptation des logements des propriétaires occupants et des locataires du parc privé.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE :

- **Développement des mobilités douces**

Trois opérations d'aménagement structurants, intégrées dans le schéma directeur des mobilités qui sera proposé en fin d'année, seront engagées dès 2022 sous maîtrise d'ouvrage du département :

- **construction d'une voie verte de 1 km (en continuité avec l'aménagement prévu par Agglopolys), pour un coût de 900 000 €, sur la RD 957 entre Blois et Fossé,**

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **construction d'une voie verte de 1,8 km et remise aux normes de deux tronçons cyclables existants de 3,2 km entre Nouan-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan, pour un coût de 1 562 000 € sur la RD 951 entre Muides-sur-Loire et Saint-Laurent-Nouan :**
- **construction d'une voie verte de 1,6 km, pour un coût de 840 000 € sur la RD 19 entre Morée et Saint-Hilaire-la-Gravelle.**

Ces aménagements s'inscrivent pleinement dans l'objectif de développer les mobilités douces, et répondent à des besoins exprimés localement dans le cadre des liaisons domicile-travail et de desserte des collèges le long d'axes départementaux structurants.

- **Dotations de solidarité rurale 2022 attribuées :**

- **24 000 €** à la commune de **La Ferté-Beauharnais** pour l'agrandissement du commerce multi-services et la création d'un bar.
- **13 000 €** à la commune de **Huisseau-en-Beauce** pour l'acquisition d'une maison attenante à la Mairie.
- **3 280 €** à la commune de **Les Essarts** pour l'acquisition d'un columbarium et d'une tablette du souvenir pour le cimetière communal.

TOURISME :

- **Partenariat touristique avec le domaine de Chaumont-sur-Loire**

Le conseil départemental a approuvé le programme d'actions 2022 établi avec le domaine régional de Chaumont-sur-Loire dans le cadre de la convention de partenariat conclue sur la période 2018-2022. 100 000 € de crédits seront dédiés :

- au festival international des jardins qui célébrera cette année ses 30 ans, avec pour thème « Le jardin idéal » ;
- à la poursuite des actions entreprises ces dernières années pour ouvrir le domaine à de nouveaux publics, en particulier à travers l'accueil de bénéficiaires de l'association *Culture du cœur 41* pour leur offrir une parenthèse culturelle et contribuer à leur parcours d'insertion ;
- à l'organisation d'un spectacle vivant ;
- à la poursuite de la démarche initiée avec les élèves de la SEGPA *Bégon* de Blois ;
- à la mise en œuvre d'évènements au sein du domaine.

- **Agence de développement touristique**

Une subvention exceptionnelle de 140 000 € est attribuée à l'agence de développement touristique Val de Loire – Loir-et-Cher pour poursuivre l'accompagnement de la reprise d'activité de l'industrie touristique du département en 2022. Des actions seront orientées en direction des acteurs de l'hôtellerie de plein air, des restaurateurs et des sites de visite et de loisirs intermédiaires, notamment à l'occasion de la période des fêtes de Noël.

POLITIQUE SPORTIVE :

Les subventions suivantes ont été accordées :

- **500 € au comité départemental de pétanque de Loir-et-Cher (Blois) pour l'organisation d'un tournoi régional jeunes de pétanque le 3 juillet 2022 à Gièvres.**

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



- **1 000 € à l'association Sassay moto verte** (Sassay) pour l'organisation d'une manche de championnat de France national 250 de motocross le 29 mai 2022 à Sassay.
- **1 000 € à l'association hockey patinage roller Romorantin** (Romorantin-Lanthenay) pour le déplacement d'une équipe à un championnat de patinage artistique synchronisé les 1er et 2 avril 2022 à Bâle (Suisse).
- **2 000 € au comité départemental de rugby** (Blois) pour la participation des équipes départementales jeunes à deux tournois interdépartementaux et un tournoi international : Tournoi inter-départemental Grand Ouest moins de 14 ans les 23 et 24 avril 2022 à Château-Gontier (53), Tournoi inter-départemental moins de 13 ans mixtes et moins de 12 ans mixtes le 23 avril 2022 à Joué-les-Tours, Tournoi international Howard Hinton moins de 16 ans garçons et moins de 18 ans garçons et filles les 27 et 28 mai 2022 à Tours.
- **1 500 € au comité départemental handisport de Loir-et-Cher** (Blois) pour l'organisation d'un salon du handicap spécifique sport extérieur le 11 juin 2022 au lac de Loire à Blois.
- **1 145 € à l'association union sportive Méroise** (Mer) pour l'organisation du tournoi européen de football pour la catégorie U14 du 4 au 6 juin 2022 à Mer.
- **1 000 € à l'association Internationaux de tennis de Blois** (Blois) pour l'organisation du 20ème anniversaire des Internationaux de tennis de Blois du 12 au 19 juin 2022 à Blois.
- **400 € à la commune de Muides-sur-Loire** pour l'organisation des foulées de Muides le 10 juillet 2022 à Muides-sur-Loire.

POLITIQUE CULTURELLE :

- **26 subventions ont été accordées pour l'aide à l'achat et à la rénovation d'instruments de musique pour un montant total de 15 081 € :**
- **Les subventions suivantes ont été accordées dans le cadre d'aide à projets**
 - **1 157 € à l'Association La Marelle (Noyers-sur-Cher)** pour l'organisation d'un stage de technique vocale en vue de la programmation d'un concert le 17 décembre 2022 à Chitenay ;
 - **882 € à la Commune de Salbris** pour l'organisation d'ateliers d'initiation et de sensibilisation au théâtre pour des élèves des écoles primaires en vue d'une représentation finale le 10 juin 2022 à Salbris ;
 - **550 € à Accords Centre-Val de Loire** (Blois), pour les frais supplémentaires, liés à l'organisation d'un récital de musique au château de Blois le 22 avril 2022 ;
 - **4 000 € à l'association Cultures du cœur** (Blois) pour ses actions de médiation culturelle en faveur des publics défavorisés.
- **Développement du réseau de lecture publique**
 - **Aide à l'action culturelle en bibliothèque**
 - **600 € à la Commune du Controis-en-Sologne** pour 6 séances « heure du conte », par Stéphanie Thimonier, comédienne professionnelle (41) ;
 - **425 € à la Commune de Mont-Près-Chambord** pour un Projet Trois(ième âge) comprenant 7 ateliers et un concert de restitution, par Vincent Dupré, dans le cadre d'un partenariat entre le Chato'do de Blois, l'Ehpad de Bracieux, le pôle ados

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41



de Mont-Près-Chambord et la médiathèque, afin de faire découvrir les musiques électroniques ;

- **285 € à la Communauté de communes Cœur de Sologne** pour le spectacle « comme des images », par la compagnie Ô (45), dans le cadre du *Off* du festival « Raconte-moi » destiné à la petite enfance ;
 - **840 € à la Communauté de communes des Collines du Perche** pour l'organisation de différents ateliers (typographie et écriture simultanés, fabrication du papier, impression et reliure) permettant de faire découvrir les étapes de fabrication d'un livre par Franck Terrier de l'association « Les mille univers » (18).
 - **455 € à la Commune de Saint-Aignan** pour la lecture de « Point cardinal » de Léonor de Récondo par Catherine Gautier, comédienne, lectrice à voix haute, metteuse en scène et médiatrice du livre (45) ;
 - **600 € à l'association « Textes et Rêves »** pour l'organisation d'une manifestation « Sur l'aile de la poésie », le samedi 19 novembre 2022, dans les locaux de la médiathèque de Romorantin-Lanthenay.
- **Équipement mobilier de bibliothèques**
 - **244 € sont attribués à la Commune de Pouillé** pour l'acquisition d'étagères complémentaires pour la bibliothèque municipale ;
 - **3 870 € sont attribués à la Communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois** pour l'acquisition de mobilier complémentaire pour la médiathèque « tête de réseau » de Fréteval et pour la bibliothèque intercommunale de Droué.
 - **Développement numérique :**
 - Les subventions d'investissement suivantes ont été accordées :
 - **15 965 € au collège Le Prieuré de Sambin** pour l'acquisition et le paramétrage de 15 ordinateurs portables et la mise en service d'un routeur wifi. Cette subvention s'ajoute à celle accordée de 70 507 €, soit une subvention totale de 86 472 € ;
 - **1 624 € au collège Saint-Vincent Père Brottier de Blois** pour l'acquisition de 13 *Chromebooks* et d'une armoire de rangement sécurisée. Cette subvention s'ajoute à celle accordée de 22 826 €, soit une subvention totale de 24 450 €.

CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse
Conseil départemental de Loir-et-Cher

flavien.cuperlier@departement41.fr - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :
departement41

